



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 23 JUIN 2015
18 heures 30

PP/MG

N° 001857

Service Finances -
Budget 2015 -
Ouvertures de crédits
n° 4

Affiché le :

Le mardi 23 juin 2015 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 17 juin 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal), Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint) donne pouvoir à M. Pierre BOYER, M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Nessrine DAHMOUL, Mme Noële CASSAGNE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ, M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI, Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire d'effectuer les ouvertures de crédits suivantes sur le budget principal

Dépenses fonctionnement

Chapitre 014 – article 73925 – Fonds Péréquation Intercommunal Communal	+ 7.115 €
Chapitre 022 – article 022 – dépenses imprévues	+ 25.146 €
Chapitre 023 – article 023 – Virement à la section d'investissement	+ 72.440 €

Soit un total de 104 701 € de dépenses supplémentaires

Recettes de fonctionnement

Chapitre 013 – article 6459 – Remboursement charges sécurité sociales	+ 129 987 €
Chapitre 74 – article 7411 – Dotation DGF	- 35 427 €
Chapitre 74 – article 74121 – Dotation Solidarité Rurale	+ 6 143 €
Chapitre 74 – article 74123 – Dotation Solidarité Urbaine	- 10 537 €
Chapitre 74 – article 74127 – Dotation Nationale Péréquation	+ 14 535 €

Soit un total de 104 701 € de recettes supplémentaires

Dépenses d'investissement

Programme OPFI – article 10223 – Reversement Taxe Local Equipement	+ 6 112 €
Programme 1101 – article 2188 - Equipement police (caméra poste police)	+ 1 760 €
Programme 2077 – article 2151 – Aménagement RD 900 Ave V Hugo 2ème phase	+ 21 113 €
Programme 2049 – article 202 – Modification documents urbanisme PLU	+ 55 000 €
Programme 4102 – article 2188 – Equipement enfance jeunesse (tentes)	+ 2 600 €
Programme 4103 – article 2188 – Equipement cuisine centrale (liaison froide)	+ 11 000 €
Programme 5101 – article 21318 – Travaux mise normes centre aéré Bosque	+ 1 €

Soit un total de 97 586 € de dépenses supplémentaires

Recettes d'investissement

Programme OPFI – article 10222 – fonds de compensation TVA	+ 25.146 €
Programme OPFI – article 021 – Virement de la section d'exploitation	+ 72.440 €

Soit un total de 97 586 € de recettes supplémentaires

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Approuve les ouvertures de crédits tels que définis ci-dessus

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Olivier CUREL